



▶ **DIAGNOSTICS RELIÉS À LA QUESTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE**



▶ **DIAGNOSTICS DE BESOINS DE FORMATION**



▶ **ÉTUDES, PROFILS, ...**



COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE
ÉCONOMIE SOCIALE
ACTION COMMUNAUTAIRE

4200, Adam
Montréal (Québec)
H1V 1S9
Tél.: 514 259-7714
Télec.: 514 259-7189
Site Web: www.csmoesac.qc.ca

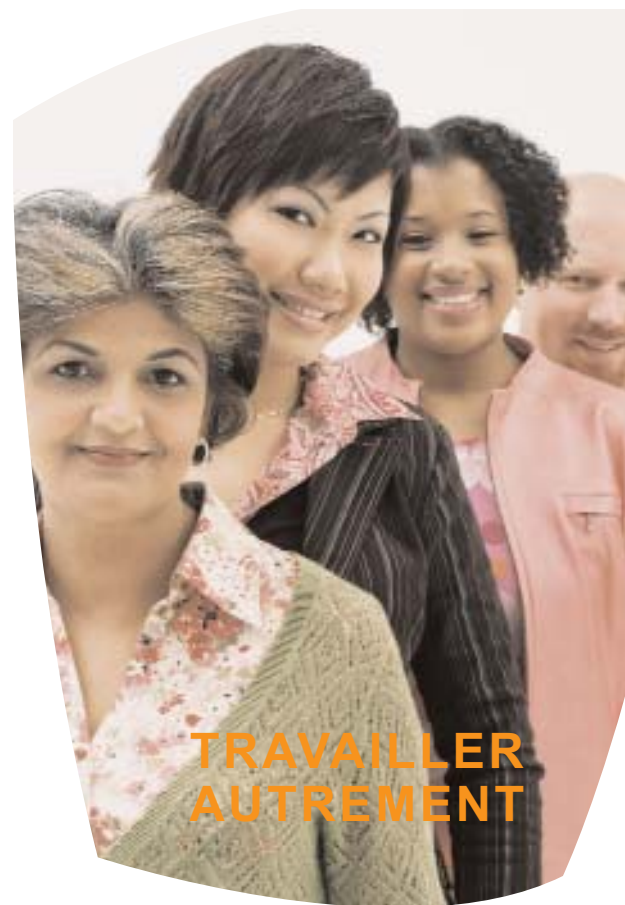
Profils diagnostics de main-d'oeuvre

**BESOIN D'UN COUP
DE MAIN POUR MIEUX
CONNAÎTRE VOTRE
MAIN-D'ŒUVRE
ET AGIR ?**

Le Comité sectoriel de main-d'oeuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire peut vous donner le support qu'il vous faut !

Le soutien et l'accompagnement pour la réalisation d'études, portraits, profils et diagnostics de besoins de formation touchent tous les aspects et étapes rattachés à ce type de démarche : détermination ciblée des objectifs, construction du questionnaire ou des grilles d'entrevue, taille de l'échantillon pour atteinte de la représentativité, administration du questionnaire, techniques d'entrevue ou de focus group, traitement des données, analyse des résultats, interprétation des résultats, rédaction du rapport. Le Comité peut aussi vous accompagner dans la réalisation d'études dans le cadre desquelles vous utilisez les services d'une ressource

consultante. Dans ce contexte, le CSMO-ÉSAC vous offre son soutien pour les stratégies de rédaction de l'appel d'offre, l'analyse des soumissions, la détermination ciblée des objectifs de l'étude, la validation du questionnaire construit par la ressource consultante, la validation de la taille de l'échantillon, la stratégie d'administration du questionnaire, l'analyse des résultats et l'interprétation des données. Les résultats de ces études vous permettront notamment d'agir en vous outillant d'un plan de formation, d'activités de développement des compétences, etc.



**TRAVAILLER
AUTREMENT**



Le CSMO-ÉSAC

www.csmoesac.qc.ca

Le comité sectoriel de main-d'oeuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC) a pour **MISSION** de favoriser et de consolider la concertation et le partenariat afin de résoudre les problèmes de main-d'oeuvre communs aux entreprises et aux organismes du secteur. Il vise à assurer le développement de la main-d'oeuvre et de l'emploi sur une base sectorielle par la mobilisation et la concertation des principaux acteurs concernés, par une connaissance approfondie du marché du travail et par l'élaboration de stratégies d'action et de formation continue. Son mandat s'étend à l'ensemble du territoire québécois.